

1979
14

NATIONALE SUPERIEURE
DE BIBLIOTHECAIRES

LA BIBLIOTHEQUE POPULAIRE
DU BOIS D'OINGT (RHONE)

MEMOIRE
PRESENTE PAR
MARTINE DEROY
ET N'DRIN DOUGROU

1979

15ÈME PROMOTION

A D D I T I F

- page 8 Les archives départementales du Rhône ne possèdent qu'un document sur la "Bibliothèque populaire du Bois d'Oingt": il s'agit d'un rapport envoyé par le bibliothécaire à Paris. Il précise que l'autorisation préfectorale est du 3 mars 1878; mais nous n'avons pas trouvé trace de cette autorisation. Sans doute en existe-t-il un double à la bibliothèque.
- page 35 Le même rapport indique qu'en 1888 la bibliothèque a fait 5 342 prêts, ce qui nous semble considérable par rapport aux chiffres que nous avons trouvés pour 1882 et 1892.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DE BIBLIOTHECAIRES

LA BIBLIOTHEQUE POPULAIRE
DU BOIS D'OINGT (YVONNE)



M E M O I R E

présenté par

Martine DERROY

et E'drin DOUGROU

Sous la direction de Pierre GRAS

1979

D.S.B. 15

1979/14

Ch.3:Le service public	p.19
1)Conditions du prêt	p.19
2)Le service du prêt	p.21
Ch.4:La situation financière	p.21
1)Les ressources de la bibliothèque	p.22
2)Les dépenses	p.23
<u>Troisième partie:Etude sociologique</u>	p.26
Ch.1:Les lecteurs	p.27
1)Nombre de lecteurs	p.27
2)Origine géographique	p.30
3)Profil des lecteurs	p.33
Ch.2:Les lectures	p.35
1)Quantité	p.35
2)Genres	p.37
<u>Conclusion</u>	p.47
Notes	p.48
Bibliographie	p.50

INTRODUCTION

1) Situation de la bibliothèque.

La bibliothèque populaire que nous nous proposons d'étudier dans ces pages se trouve au Bois d'Oingt. Ce petit village de 1353 habitants est situé à une trentaine de Km de Lyon, au nord-ouest. Il est au centre de la région des Pierres Dorées. C'est le chef-lieu d'un canton agricole mais la population est essentiellement composée de personnes travaillant dans le secteur tertiaire.

Cette bibliothèque, née en 1877, a cessé d'exister vers 1927. Elle était ouverte à tous les habitants de la région. Après 50 ans d'oubli, son existence a été redécouverte par l'instituteur du village.

2) Sources.

Les documents dont nous disposons pour cette recherche sont les registres de prêt, les procès-verbaux des assemblées générales et les factures de la bibliothèque. Cependant il existe d'importantes lacunes dans la documentation, ce qui impose d'emblée certaines limites à notre recherche. Les registres de prêt sont parfois incomplets et nous ne possédons pas de listes de lecteurs. D'autre part les procès-verbaux et les factures se limitent aux années 1879-1891. Enfin le temps limité dont nous disposons ne nous a pas permis de faire toutes les recherches complémentaires qui auraient été nécessaires.

Le fonds de livres est conservé à la mairie du village, mais dans des caisses, donc d'un accès très difficile. La municipalité se propose de les disposer sur des rayons quand elle aura trouvé un local pour les mettre en valeur. Nous possédons un catalogue des ouvrages de la bibliothèque daté de 1898, mais qui ne comporte que les cotes, les noms d'auteurs et les titres des livres, sans date de parution ni collection.

L'évolution du fonds entre 1877 et 1927 nous est inconnue. Nous savons seulement qu'il est passé de 321 volumes en 1878 à 3500 en 1898. Nous avons donc décidé de laisser de côté l'étude des collections qui aurait été trop limitée dans le temps et trop imprécise. Nous en dirons seulement quelques mots au moment de l'étude sociologique. La découverte d'autres documents et catalogues la rendra sans doute possible ultérieurement.

3) Méthode de travail.

Après avoir situé la fondation de la bibliothèque du Bois d'Oingt dans l'histoire des bibliothèques populaires de France, nous nous proposons d'en étudier l'historique.

Dans une deuxième partie nous traiterons de son fonctionnement: organes administratifs et personnel, méthodes d'acquisition des ouvrages, service public, comptabilité jusqu'en 1891.

La troisième partie sera consacrée à une étude sociologique concernant les lecteurs et leurs lectures.

PREMIERE PARTIE

HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque populaire du Bois d'Orge fut fondée en 1877. A cette époque l'idée de bibliothèque populaire avait été lancée depuis plus d'une dizaine d'années. Avant de parler de la bibliothèque du Bois d'Orge, il convient de parler de la situation des bibliothèques populaires avant 1877.

Chapitre I : Situation des bibliothèques populaires avant 1877.

1) Genèse des bibliothèques populaires.

En France l'idée de bibliothèque populaire est ancienne. En effet, elle apparaît à la fin du dix-huitième siècle et se développe avec la Révolution de 1789, grâce à des hommes comme Mirabeau, Condorcet, Lakanal qui entament des projets de bibliothèques publiques ouvertes à la nation entière. (1 et 2). Mais ces projets se noient et on envisage la création des bibliothèques populaires, c'est-à-dire des bibliothèques destinées spécialement à la classe laborieuse, aux ouvriers et aux paysans, en gros à la grande masse à instruire. (3). On se préoccupe véritablement de la création des bibliothèques en 1815; cette date correspond à la vague des grandes initiatives scolaires des premières années de la Restauration, à la création de la Société pour l'instruction élémentaire, et à l'institution des cours d'adultes; tout contribue à un recul de l'analphabétisme. (4). La création des bibliothèques populaires et leur développement sont étroitement liés aux progrès de l'instruction. (5).

2) Développement des bibliothèques populaires.

La bibliothèque populaire a connu une longue gestation; conçue à la fin du siècle des Lumières, elle n'a vu le jour que le 31 mai 1860, avec la circulaire de Gustave Rouland qui concernait les subventions accordées par le gouvernement pour la construction des écoles communales. Cette gestation a été marquée par des réalisations locales, mais elles n'ont jamais eu valeur d'institutions. Les premières eurent un caractère confessionnel. En effet, les plus anciennes créations sont liées à la vie paroissiale, à l'activité des écoles primaires, dont un grand nombre

sont encore tenues par des religieux, ou à celle de sociétés attachées à la diffusion du livre.(5).

Chapitre 2 : Naissance de la bibliothèque populaire du Bois-d'Orge.

Fondée le 4 novembre 1877, la société fondatrice de la bibliothèque ne commence son activité qu'un peu plus d'un an plus tard, c'est-à-dire le 3 mars 1878. Cette société constitue le soutien à tous les points de vue de la bibliothèque. (6)

Elle a été créée dans le but de procurer à ses adhérents des livres pouvant servir à leur délassement. A ses débuts elle comptait 56 membres inscrits, tous provenant du canton. Au bout de deux ans d'existence, l'effectif atteignait 119 membres. Peu à peu les inscriptions gonflèrent la société, et en 1879, au cours de l'assemblée générale du 3 mars, le secrétaire général déclarait que tout le monde pouvait s'inscrire comme membre de la société. Il s'adressait ainsi aux populations des villages environnants. Son appel fut entendu, et depuis la fin de l'année 1879 la société comprenait des gens des villages voisins.

La société est politiquement neutre. Sa durée est illimitée, ainsi que le nombre de ses adhérents.

1) Les conditions d'admission.

Selon l'article 2 du règlement de la bibliothèque, pour être sociétaire il suffit d'être âgé de 15 ans au moins et de se faire inscrire au bureau de l'association, de payer le droit d'admission et d'acquitter à l'avance six mois de cotisation. Toutefois un sociétaire n'ayant pas atteint sa majorité ne pourra être accepté sans l'autorisation de ses parents. Les personnes des deux sexes sont admises.

D'après l'article § 4 du règlement seuls les sociétaires majeurs ont voix délibérative.

Il est fixé un droit d'admission qui se chiffre à 1 franc. En plus du droit d'admission le sociétaire doit verser une cotisation annuelle de 5 francs, payable en deux

versements et six mois à l'avance. Cependant les personnes qui versent une somme de 100 francs deviennent sociétaires à perpétuité, c'est-à-dire qu'aucune cotisation ne pourra leur être réclamée à l'avenir. Les instituteurs constituent un cas particulier: ils ne paient que 3 francs de cotisation annuelle. (Tous ces chiffres sont valables pour les débuts de la bibliothèque. Ils ont certainement varié avec l'augmentation du coût de la vie. Notre documentation ne nous a pas permis de connaître le montant des cotisations après 1891.)

D'après l'article 6, les sociétaires qui n'ont pas payé leur cotisation dans le mois qui suit la date où doit s'effectuer leur versement sont avertis par les soins du bureau. Après un avertissement resté quinze jours sans résultat, ils ne pourront redemander de livres sans se faire inscrire à nouveau et payer le droit d'admission.

2) Composition du bureau.

Dès la création de la société, un bureau a été nommé par les fondateurs. Ce bureau fonctionne pendant une année à dater du jour de l'ouverture de la bibliothèque; il est renouvelable chaque année au mois de mars en assemblée générale.

En 1879 il comprenait:

un président: M. GIRAUD Antoine, 50 ans, rentier

deux vice-présidents: M. GONNET René

M. BILLET Augustin, 44 ans, charcutier

deux secrétaires: M. BATTON Claude, 27 ans, tailleur

M. LAVERGNIÈRE Lenoir, 23 ans, serrurier

un bibliothécaire: M. BALLET Jean-Marie

un sous-bibliothécaire: M. PANGON Joseph, 33 ans, plâtrier

un trésorier: M. PAPILLON Antoine, 28 ans, notaire.

Comme la plus grande partie de la population du village, la société est constituée surtout de commerçants et d'artisans.

Ultérieurement à ce bureau dont les membres ne changent pas pendant au moins douze ans, à l'issue de l'assemblée générale de mars 1880, il a été élu également

trois membres conseillers qui doivent faire partie du bureau. Ils auront voix délibérative dans toutes les assemblées. C'est une fonction nouvellement créée par article ajouté au règlement. Cet article amène en 1880 les membres du bureau au nombre de onze personnes au lieu de huit.

3) Le rôle des membres du bureau.

Conformément au règlement de la bibliothèque (articles 23-24-25-26-27), le bureau devra réunir la société tous les six mois afin de rendre compte de la situation de la société. Il est attribué à chacun des membres un rôle bien précis.

Le trésorier est l'un des membres les plus actifs du bureau. Il reçoit les recettes, effectue les paiements en ayant soin de les inscrire sur un livre de caisse coté et paraphé par le président. Il doit également publier tous les semestres un tableau détaillé de sa gestion financière; Ce tableau reste affiché au bureau de la bibliothèque jusqu'à son renouvellement.

Le secrétaire tient comme le trésorier un registre de toutes les recettes et les dépenses.

Le bibliothécaire est chargé de l'entretien de la bibliothèque. Il fait exécuter le service public et le service intérieur aux archivistes ou employés sous ses ordres, conformément aux règlements des archivistes.

¶

4) L'assemblée générale.

Tous les membres ^{de la société} ~~du bureau~~ se réunissent en assemblée générale tous les six mois et à chaque fois que l'occasion se présente pour discuter soit de la gestion financière soit du service intérieur. C'est à l'assemblée générale que sont prises les grandes décisions: élection, vote du budget de l'année, exclusion d'un membre... Tous les votes émanant de l'assemblée générale sont faits au scrutin secret. Il est formellement défendu de s'occuper dans les assemblées générales de questions étrangères au but de la société. Toutes les

questions politiques sont rigoureusement interdites.

5) Les ressources de la société.

En ce qui concerne les ressources de la société, elles proviennent des ressources issues du droit d'admission, des cotisations et des dons volontaires soit en livres soit en valeurs. Ces ressources sont exclusivement afférentes à la bibliothèque. La société assume la charge de toutes les réparations dues à des causes accidentelles ou inconnues, aux ravages de l'usure et du temps, soit aux livres de la bibliothèque, soit au local occupé par elle.

Chapitre 3 : Evolution de la bibliothèque.

Le 21 septembre 1879, M. Papillon, alors trésorier de la bibliothèque populaire, présente un rapport sur la société. Dans ce rapport il souligne son but par rapport à celui d'autres sociétés et met en évidence son évolution (Chaque année il y a une fête organisée par les sociétaires, au cours de laquelle on fait le rapport moral et financier). Il déclare :

"Les uns ont créé des sociétés militaires ayant pour but de familiariser les Français jeunes ou vieux au maniement des armes. D'autres ont voulu accoutumer nos nationaux aux marches et fatigues, ils ont établi des sociétés de gymnastique, de tourisme, d'études militaires. D'autres ont voulu démocratiser l'instruction et, par des conférences ou autrement, ont inculqué à la nation laborieuse le peu de science qu'ils possédaient... mais les fondateurs de cette bibliothèque avaient un but patriotique. L'idée était féconde, profitable et réalisait dans une certaine proportion une idée bien ancienne : l'instruction générale et économique. Les sociétaires sont des révolutionnaires pacifiques car ils peuvent arriver à changer ou détourner les idées des oisifs et des inutiles."

En effet, la société, en créant la bibliothèque, joue un rôle aussi révolutionnaire dans la marche de l'humanité vers le progrès intellectuel que celui de l'imprime-

-rie aux temps modernes: "comme l'imprimerie, en répandant en foule ces ouvrages que la patience des copistes reproduisait péniblement pour un petit nombre d'hommes privilégiés, a répandu sur la société en général les lumières qui ont amené un meilleur ordre de choses, ainsi une bibliothèque populaire, en répandant parmi le peuple des ouvrages faits pour lui, amènera aussi pour lui un état meilleur." (Arianne Car-bonnier).

L'évolution de la société va de pair avec celle de la bibliothèque. Sa prospérité se note par l'état de la caisse et par l'accroissement du nombre des sociétaires. En effet, à la fin de la première année, la société n'avait que 66 membres inscrits, elle en a 119 au bout de deux ans (non compris les lecteurs non sociétaires.) Les ressources ont presque doublé. Depuis sa création jusqu'aux années 1890, la caisse est toujours restée excédentaire. La bibliothèque est donc sortie de sa phase préliminaire, elle s'est élevée à la hauteur d'une institution, elle a en deux ans acquis une importance telle que non seulement son existence ne peut plus être mise en doute, mais encore qu'on ne peut nier les services qu'elle rend au canton; car elle n'est plus locale, les sociétaires proviennent également des communes voisines. La bibliothèque étend ses ramifications dans le canton tout entier.

Les comptes dont nous disposons s'arrêtent en 1891, mais nous verrons un peu plus loin que cette prospérité sera de courte durée puisque dès 1892 nous avons enregistré une baisse sensible du nombre des lecteurs.

La bibliothèque est fermée du 28 juillet 1914 au 18 décembre 1921. Cette période correspond à la guerre de 1914-1918, il faudra ensuite ^{trois} ~~deux~~ ans pour la remettre en route. La reprise se fera réellement en 1922. Le dernier registre de prêt que nous connaissons s'arrête le 3 juillet 1927, mais il en manque la fin.

Il semble donc que la grande période de la vie de la bibliothèque se soit située vers 1882.

DEUXIEME PARTIE

FONCTIONNEMENT

DE LA

BIBLIOTHEQUE

Chapitre I : Le personnel.

Ce n'est pas comme dans les bibliothèques scolaires ou dans les autres bibliothèques populaires précédentes qui commencent à fonctionner par les soins de l'instituteur. Dès sa fondation la société de la bibliothèque du Bois d'Oingt nomme un bibliothécaire qui fait partie du bureau de la société.

1) Le bibliothécaire.

Il est responsable devant les membres de la société du service de la bibliothèque. Il est normalement chargé de la comptabilité.

Le premier bibliothécaire fut M. Jean-Marie PAILLET. Il le resta de 1879 à 1892.

2) L'archiviste.

Ce terme n'a pas le même sens qu'aujourd'hui. L'archiviste correspond à l'employé. Selon le règlement particulier aux archivistes, dans l'article 1, il est dit que le service intérieur de la bibliothèque est fait par les archivistes nommés à cet effet et sous la direction du bibliothécaire. On précise dans l'article 2 du règlement que la bibliothèque confiée à leurs soins, l'entretien des livres, aux frais de la caisse, ^{Sont} est sous leur juridiction.

Deux archivistes à la fois sont nommés à tour de rôle chaque semaine pour faire le service ordinaire de la sortie et de la rentrée des livres. Seuls les archivistes cherchent et délivrent les livres demandés par les lecteurs. Les archivistes doivent inscrire avec soin sur le livre de souche la série, le numéro d'ordre, la sortie et la rentrée de chaque livre demandé, et enfin le numéro du livret du lecteur. Ces mêmes formalités doivent être accomplies sur le livret de ce dernier. (article 5)

Les archivistes ne devront délivrer aucun livre sans que le lecteur ne soit muni de son livret. (article 6)

Un archiviste qui ne serait pas disponible à son tour de rôle doit en avertir celui qui le suit par numéro d'ordre ou le bibliothécaire afin que les mesures nécessaires soient prises.(article 7)

Un état de la situation financière de la journée doit être fait chaque dimanche et le montant de la recette versé entre les mains du trésorier, qui doit signer la situation, laquelle est ensuite remise au secrétaire.

On voit bien que tout le gros du travail bibliothéconomique est fait par les archivistes. Le bibliothécaire ne fait que superviser.

5)Le gardien.

En octobre 1879, il est décidé que le service de la bibliothèque sera fait par une personne salariée, laquelle devra s'engager à garder la bibliothèque tous les dimanches de l'année, tous les mardis du premier octobre au 31 mars, et les jours de foire, pendant les six autres mois de l'année, à raison de 1 franc chaque jour d'ouverture.

Chapitre 2 : Les acquisitions.

1)Les acquisitions à titre gratuit.

La grande majorité des ouvrages de la bibliothèque populaire provient des acquisitions à titre onéreux, mais les acquisitions à titre gratuit ne sont pas négligeables.

Dès sa fondation, la bibliothèque a reçu de nombreux dons, parfois d'argent, mais surtout de livres. Au cours de son fonctionnement elle recevait régulièrement des dons de livres. En 1882 elle a reçu de la Société Franklin 30 volumes. En 1883 elle a reçu 124 volumes en dons de particuliers. On inscrivait le nom des donateurs dans le cahier de comptes de l'année. En réunion le bibliothécaire chargé de rédiger le rapport du mois devait mentionner le nom des donateurs et la nature de leur don. En général le nombre de volumes donnés se situait entre 3 et 5. La seule année où la bibliothèque a reçu de nombreux dons en livres fut l'année

1883; la moyenne se situe entre 50 et 80 volumes par an.

Dans les rapports mensuels on ne spécifie pas le genre des livres qui sont donnés, on ne parle pas non plus de ceux qui font les dons. Cependant le catalogue général de la bibliothèque de 1898 indique la liste des donateurs depuis la fondation de la bibliothèque: ce sont pour la plupart des sociétaires; nous y trouvons également le conseil municipal du Bois d'Oingt, la Société des Auteurs et Compositeurs de musique, la Société de Gymnastique de Villefranche-sur-Saône; mais nous ne savons pas si ces donateurs ont donné des livres ou de l'argent.

2) Les acquisitions à titre onéreux.

"Un registre est ouvert à la bibliothèque pour recevoir les demandes des ouvrages que la société ne posséderait pas." (article 16)

"Une commission de cinq membres nommée en assemblée générale sera chargée du choix des livres et statuera sur les demandes formulées à l'article précédent." (article 17)

L'article 16 nous montre bien que les lecteurs participaient au choix des livres.

Le bibliothécaire fait partie de la commission de cinq membres mentionnée à l'article 17; son avis est très important dans le choix des livres car il sait mieux que les autres membres ce que possède la bibliothèque; c'est lui qui peut sélectionner les ouvrages.

Mais comment procédait-il?

Il utilisait le bulletin de la Société Franklin qui lui parvenait depuis le début du fonctionnement de la bibliothèque car elle payait régulièrement ses cotisations en tant que membre de cette société. Ce bulletin donnait chaque mois une chronique bibliographique qui était d'une grande utilité.

Suivant les renseignements contenus dans les rapports mensuels, on constate que la bibliothèque était abonnée à une revue spécialisée contenant des articles de fond, des notes et des renseignements sur les bibliothèques populaires, de très nombreux comptes rendus de nouveaux livres. Cette

revue était éditée et publiée par la Société Genevoise pour l'Encouragement à l'œuvre des bibliothèques populaires. Elle était née en 1878 mais l'abonnement par la bibliothèque date de 1882.

Il ne faut pas négliger le rôle important qu'ont joué les catalogues de libraires et d'éditeurs qui permettaient de connaître le prix des ouvrages. Malheureusement nous n'avons pas retrouvé ces catalogues.

Pour la plupart de ses acquisitions la bibliothèque passait la commande chez des libraires dont la majorité se trouvait à Lyon. Mais elle faisait également des commandes à la librairie Hachette à Paris. Celle-ci lui faisait une remise de 20%. Les achats chez Hachette n'étaient pas aussi réguliers que chez Calmann Lévy éditeur (ancienne maison Michel Lévy Frères) 3 place de l'Opéra à Lyon, ou chez J. Hetzel et Cie libraires-éditeurs, toujours à Lyon. Chez ces deux éditeurs la remise était de 25 %.

Le bibliothécaire entretenait de très bonnes relations avec ces deux libraires. Il pouvait commander jusqu'à 130 Francs de livres chez chacun d'eux en un mois, et cela de façon régulière. Il ne faisait pas traîner les factures et réglait tout de suite par mandat-poste après la réception des ouvrages et de la facture. La plupart des factures que nous avons en main proviennent de ces deux fournisseurs. Les autres fournisseurs étaient occasionnels. Les achats de livres portaient surtout sur des romans et sur des œuvres d'auteurs comme Voltaire. Nous ne savons pas s'il s'agissait de livres que ne possédait pas encore la bibliothèque ou de remplacement de livres trop abîmés.

3) Les relations avec la Société Franklin.

Elle fut fondée en 1862 pour propager l'idée de bibliothèques populaires et surtout pour aider ces bibliothèques dont il était facile alors de prévoir l'essor imminent. Comme elle disposait de moyens importants, son action fut efficace. Bien qu'elle ~~fût~~ s'affichât laïque et politiquement neutre, la Société Franklin reflétait plutôt les idées du protestantisme libéral, ainsi qu'elle en fut accusée en 1873. En effet, le conseil de la Société Franklin regroupait la fine fleur de la haute administration et des

représentants de la grande bourgeoisie parmi lesquels les industriels et les hommes d'affaires protestants étaient nombreux(7). Les relations dont la société disposait, les cotisations et la générosité de ses membres lui permirent de créer un certain nombre de services qu'elle mettait à la disposition de tous ceux qui se dévouaient localement à la cause de la lecture ~~publique~~ populaire. C'est ainsi que, comme nous l'avons indiqué plus haut, en 1862 elle fit don de 30 volumes à la bibliothèque du Bois d'Orléans. Celle-ci entretenait une correspondance régulière avec la Société Franklin. Dès la création de la bibliothèque en 1878, elle écrivit au président de la société de la bibliothèque pour le féliciter de l'initiative qu'il avait prise.

Sans s'immiscer en rien dans l'administration des bibliothèques ou des institutions qui s'adressaient à elle, elle leur apportait les informations utiles sur les formalités nécessaires à l'ouverture d'une bibliothèque, et des instructions techniques pour son organisation; elle proposait des listes sélectionnées d'ouvrages, un service de librairie, un service de reliure, la fourniture du petit matériel nécessaire à l'activité de la bibliothèque en formation, des dons en livres.

Elle publia régulièrement à partir de juillet 1868 un bulletin d'information: le Journal des Bibliothèques populaires, qui offrait surtout des comptes-rendus des ouvrages recommandés aux bibliothèques, de très nombreux rapports d'activité des bibliothèques locales et quelques articles de fond.

Dès sa fondation, la Société Franklin avait affirmé sa neutralité politique et confessionnelle; elle apportait son aide sans discrimination à toutes les bibliothèques populaires, qu'elles soient d'association, de paroisse, de manufacture, de commune, d'école ou d'unité militaire.

Elle agissait auprès d'elles par l'intermédiaire d'un réseau de correspondants départementaux qui faisaient connaître l'existence et l'action de la société et l'informent des besoins et des demandes des bibliothécaires locaux.

Son influence fut considérable. Les bibliothèques populaires se multiplièrent rapidement et dès 1870 la société

annonçait qu'elle correspondait avec 517 d'entre elles. La bibliothèque du Bois d'Oringt versait une cotisation régulière en tant que membre de cette société.

Parmi les membres de la Société Franklin, en 1880, on trouve plusieurs bibliothèques populaires du département du Rhône, coiffées par la Société des bibliothèques communales et populaires du Rhône, laquelle fut fondée vers 1865 sur le modèle de la Société des bibliothèques du Haut-Rhin. (7)

Chapitre 3 : Le service public.

La bibliothèque est ouverte au public les dimanches de 11 heures du matin à 13 heures, et les mardis de 9 heures à 11 heures. (Le mardi est le jour du marché.) Elle est fermée les jours de Pâques et de Pentecôte. Quand elle rouvrira en 1922 elle ne sera plus ouverte que quatre fois par mois.

Les conditions du prêt sont fixées par les articles 8 et 16 du règlement de la bibliothèque. Après l'examen des conditions du prêt, nous parlerons des modalités pratiques du service du prêt.

I) Les conditions du prêt.

Les sociétaires qui ont payé une cotisation de 5 francs (3 francs pour les instituteurs) ne paient plus pour les livres qu'ils empruntent. Les lecteurs non abonnés doivent verser entre 0,05 et 0,20 francs à chaque fois qu'ils empruntent un ouvrage. Le prix varie selon le livre, mais nous n'avons pas pu déterminer selon quels critères. (On peut supposer que les nouvelles acquisitions étaient plus chères que les autres livres.) (?)

Quand le lecteur a acquitté son droit d'inscription, il lui est remis un livret: celui-ci représente une sorte de carte d'inscription; selon l'article 8 du règlement on y émerge le paiement du droit d'inscription, les cotisations,

le nom et l'adresse du lecteur, un numéro d'ordre et la date à laquelle le sociétaire ou le lecteur a été admis. Dans le registre de prêt on mentionne le numéro du livret, le nom du lecteur, le titre du livre qu'il a emprunté ainsi que la date du prêt et la date du retour.

Ce sont les archivistes qui s'occupent de l'entrée et de la sortie des livres.

Tous les livres ne sont pas destinés au prêt.

"Les livres que le bureau désignera ultérieurement ne pourront être consultés que sur place". (article II)

Nulle part on ne mentionne de lecture pour enfants, c'est-à-dire que la bibliothèque était réservée aux adultes.

Le prêt se faisait tous les jours d'ouverture de la bibliothèque. Il est bien spécifié dans l'article 12 du règlement que chaque sociétaire ne peut demander sous son nom qu'un volume à la fois, mais dans le registre de prêt il est constamment mentionné plusieurs volumes par personne. La réalité est en contradiction avec le règlement.

"La durée du prêt est fixée à une semaine, toutefois il peut être accordé par le bibliothécaire un sursis de même durée. Passé ce terme le bibliothécaire fait les diligences nécessaires pour obtenir la réintégration du volume dans la bibliothèque. Si la première réclamation demeure sans résultat, il en est fait une seconde, huit jours après, à la suite de quoi le détenteur est déclaré débiteur du prix des volumes retenus par lui." (article 13)

Si un lecteur rapporte un livre endommagé, il ne peut en recevoir un autre avant d'avoir remboursé la valeur ou payé les frais de réparation qui lui sont imputables.

Il faut signaler que cette durée du prêt de 8 jours a été rapidement modifiée puisque dans le catalogue général de la bibliothèque de 1896 il est noté que la durée du prêt est fixée: pour les sociétaires à 30 jours

pour les lecteurs à 15 jours seulement.

Dans l'article 15 du règlement initial on précise que ~~surraient~~ les sociétaires qui auraient égaré ou perdu un volume et qui n'en paieraient pas le montant seraient

exclus de la société et poursuivis par toutes les voies du droit.

2) Le service du prêt.

Chaque séance les archivistes assurent le service du prêt. Les lecteurs ne choisissent pas leurs livres d'après un fichier ni sur les rayons, auxquels ils n'ont pas accès: seuls les archivistes cherchent et délivrent les livres demandés; mais un catalogue imprimé est mis à la disposition des sociétaires et des lecteurs dans le bureau du bibliothécaire. Ce catalogue peut être acheté. Les lecteurs choisissent les livres qui les intéressent; chacun inscrit sur une fiche le titre, le numéro d'ordre et la cote de l'ouvrage choisi, ainsi que la date; puis il présente la fiche avec son livret d'abonné à l'archiviste. Celui-ci va chercher le livre sur les rayons et inscrit dans le registre de prêt le titre, le numéro d'ordre, la date de la sortie du livre ainsi que le numéro du livret du lecteur. Ces mêmes formalités sont accomplies sur le livret du lecteur. Quand le lecteur rapporte ses livres, on inscrit la date de retour sur le registre de prêt. Si un livre rapporté est endommagé d'une façon quelconque, une remarque doit être inscrite sur la colonne d'observation dans le livret du lecteur.

La présence de deux archivistes à la fois permet évidemment une division du travail et par là-même un service plus rapide et plus ordonné. Après le départ des lecteurs il y a un travail de classement des livres à faire.

Chapitre 4 : La situation financière.

Chaque fin de mois l'archiviste de service fait les comptes du mois qu'il présente au bibliothécaire. Ce dernier soumet au trésorier la situation financière de la bibliothèque. C'est au trésorier qu'appartient la tâche, dans ses rapports semestriels, de présenter les comptes à la société.

La période la plus importante pour lui se situe au mois de mars, car c'est à ce moment-là qu'il fait le bilan annuel. Celui-ci se fait sur tous les plans: gestion, service intérieur, renouvellement de bureau, questions diverses.

Nous pouvons étudier la situation financière de la bibliothèque grâce aux procès-verbaux, aux rapports mensuels présentés dans un cahier et grâce à un classeur de factures, pour les années 1879-1881.

1) Les ressources de la bibliothèque.

Elles proviennent essentiellement des recettes propres à la bibliothèque. Quelquefois il y a des dons, mais c'est de façon exceptionnelle.

Les recettes de la bibliothèque comprennent: le montant des cotisations des sociétaires, les amendes, le montant des livres prêtés aux lecteurs non sociétaires, le produit de la vente des catalogues et des livrets d'inscription. Les cotisations des sociétaires représentent plus de 30 % des recettes. Il est difficile de connaître le pourcentage des autres parce que les amendes et le produit de la vente des catalogues varient d'un mois à l'autre.

Le prix du livret est fixé à 30 centimes. Mais il a augmenté de 10 centimes en 1886. Les amendes varient suivant le temps qu'on met à rapporter le livre après l'expiration du délai. Il peut aller jusqu'à 60 centimes pour certains retardataires.

Les catalogues coûtent 50 centimes pièce.

De 1879 à 1881, la moyenne des recettes est de 500 francs. Elles se sont considérablement accrues en 1881 où elles ont atteint le chiffre de 2753,35 francs. Exceptionnellement cette année-là les cotisations des sociétaires ont atteint 1000 francs.

Les dons étaient très rares et n'excédaient pas 200 francs par an. En 1885 la bibliothèque reçut un don en argent de 150 francs; au mois d'août de cette même année elle reçut 100 francs.

29

En 1887 la bibliothèque organisa une tombola qui lui rapporta un bénéfice de 150 francs.

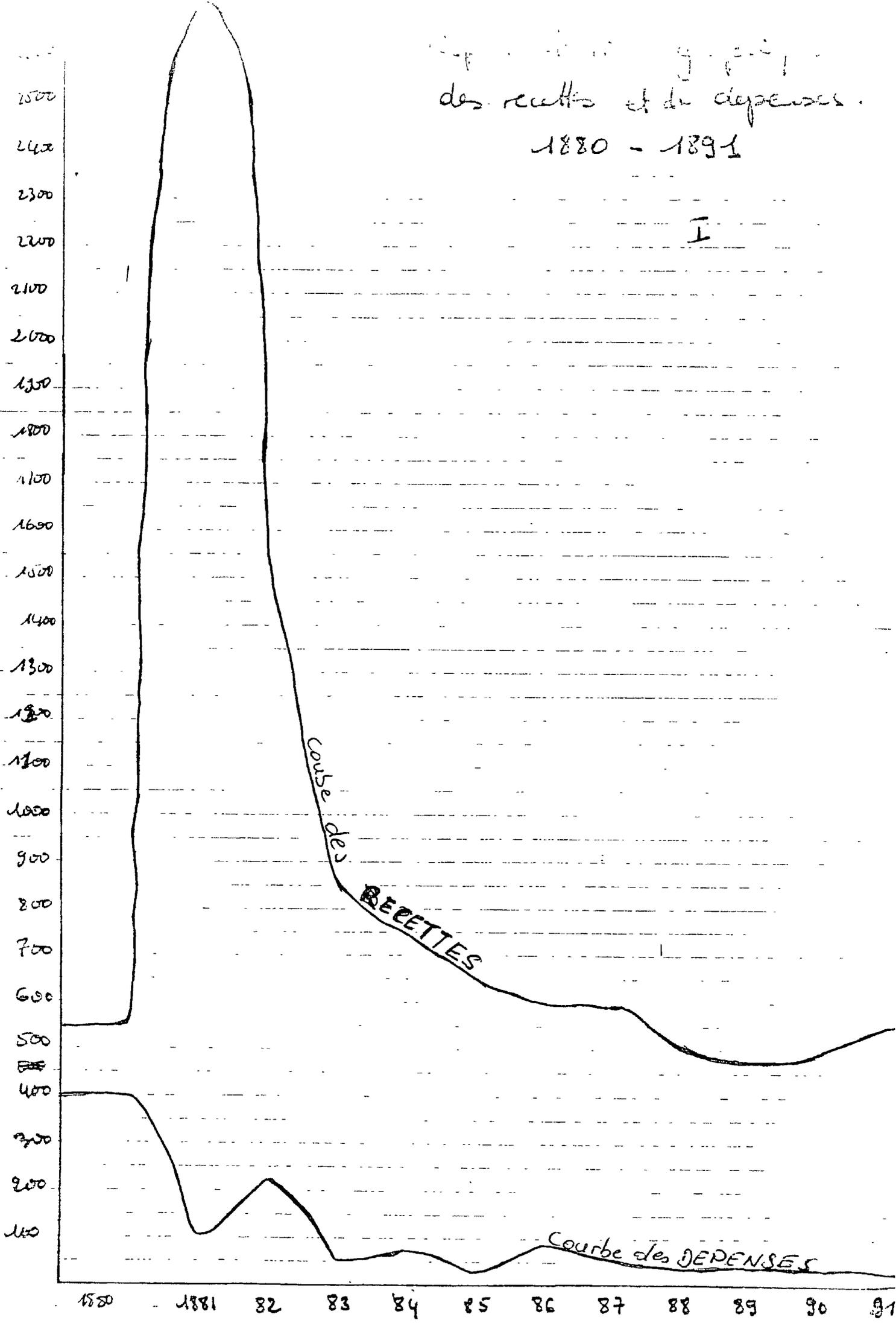
La bibliothèque aura des recettes assez importantes jusqu'au début des années 1900.

2) Les dépenses.

Les dépenses de la bibliothèque concernent surtout les acquisitions des livres et des périodiques, la paie des employés, la reliure et la restauration, l'entretien des collections, les frais de bureau (papeterie, imprimés), l'impression des catalogues, et des dépenses diverses de transport, de balayage... Les acquisitions de livres représentent plus de 50 % des dépenses.

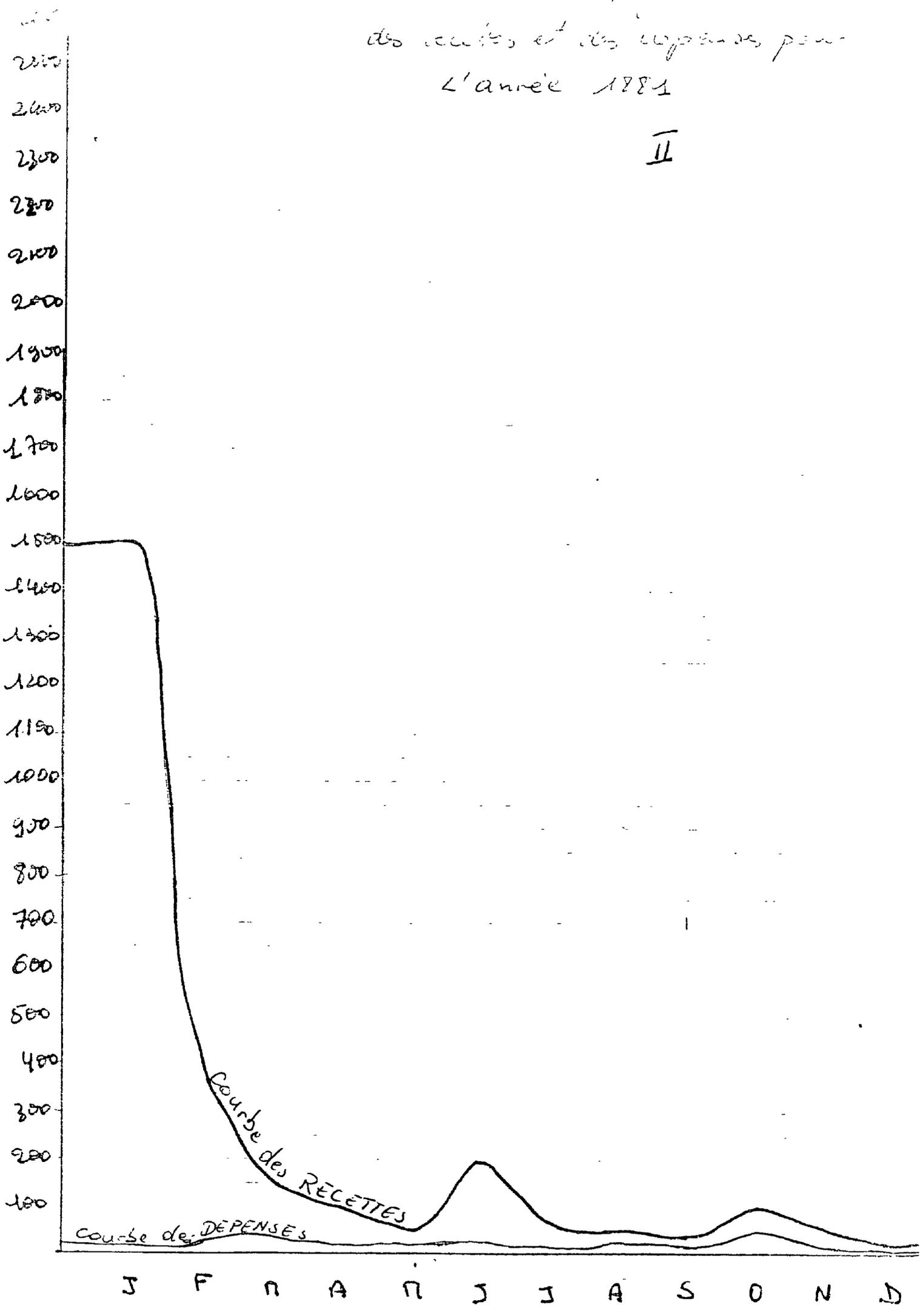
Les tableaux ci-après permettront de mieux suivre l'évolution de la situation financière.

Supplément graphique
des recettes et des dépenses.
1880 - 1891



des recettes et des dépenses pour
l'année 1881

II



<u>Année</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Restes</u>
1880	552,25	356,75	185,40
1881	2753,35	88,45	964,80
1882	1546,26	220,40	325,85
1883	825,06	38,25	786,81
1884	736,38	54,40	671,98
1885	645,20	27,55	617,65
1886	594,90	68,30	526,60
1887	590,55	48,5	542,05
1888	505,15	38,45	476,70
1889	474,50	43,50	431
1890	497,75	30,20	467,55
1891	538,65	16,90	521,75

Commentaire des graphiques :

graphique I : L'année 1881 est une année de prospérité de la bibliothèque. Le nombre de sociétaires a augmenté et partant les contributions se sont accrues, d'où on a des recettes importantes. Les dépenses ne sont pas aussi importantes que les recettes ce qui fait que les excédents sont considérables.

graphique II : Représentation graphique des recettes et des dépenses pour l'année 1881. On a une entrée en Janvier. C'est le mois où les contributions ont été payées.

TROISIEME PARTIE
ETUDE SOCIOLOGIQUE

Chapitre I : Les lecteurs.

I) Nombre de lecteurs.

Il existe, comme nous l'avons vu plus haut, deux catégories de lecteurs: les sociétaires, qui paient une cotisation annuelle fixe quel que soit le nombre des livres empruntés dans l'année, et les lecteurs non sociétaires, qui paient pour chaque livre emprunté.

Pour l'ensemble de cette étude sociologique, nous avons travaillé sur cinq années éloignées approximativement les unes des autres de dix ans. Nous avons donc étudié successivement les années 1882, 1892, 1901, 1912, 1922. L'année 1902 a dû être laissée de côté car le registre de prêt était incomplet donc inutilisable. Une étude de toutes les années de fonctionnement de la bibliothèque aurait été plus précise, mais le temps nous a manqué pour l'entreprendre.

Le bibliothécaire ne note le paiement des cotisations sur le registre de prêt que jusqu'en 1891. Par la suite sans doute a-t-il un registre spécial qui n'a pas été retrouvé. A partir de cette date, le nombre des sociétaires a donc été calculé d'après les numéros de leurs cartes d'emprunteurs, numéro porté sur le registre de prêt à chaque emprunt. Ceci nous a amenées à ne comptabiliser que les sociétaires ayant emprunté au moins un livre dans l'année. Nous ignorons le nombre de personnes qui ont payé une cotisation par simple solidarité financière à la bibliothèque. Cela ne nous pose guère de problèmes puisque nous voulons connaître le nombre de lecteurs qui fréquentaient la bibliothèque, le nombre d'habitants sur lesquels elle avait un impact.

Nous avons ^{ag} de la même façon pour les lecteurs non sociétaires.

Ces deux catégories d'emprunteurs sont facilement identifiables sur le registre de prêt: en effet, les premiers ont des livrets numérotés à partir de 1 tandis que

les seconds ont des livrets numérotés à partir de 1000.

Si l'on fait ces différents calculs, on s'aperçoit que le nombre des sociétaires a considérablement diminué de 1882 à 1912, et ce dès 1892; il connaîtra une légère augmentation en 1922, au moment où la bibliothèque rouvrira après l'interruption due aux années de guerre.

Nous avons compté:

en 1882 : 132 sociétaires
 en 1892 : 60
 en 1901 : 34
 en 1912 : 16
 en 1922 : 24

La bibliothèque perd donc environ la moitié de ses sociétaires emprunteurs chaque année. Notons qu'en 1882, sur 132 sociétaires, 38 n'ont pas emprunté un seul livre.

Le nombre des lecteurs non sociétaires n'a pas suivi exactement la même courbe, puisque nous avons trouvé :

en 1882 : 108 lecteurs
 en 1892 : 114
 en 1901 : 100
 en 1912 : 36
 en 1922 : 39

Là encore on constate une chute importante entre 1901 et 1912, mais la reprise est moins importante en 1922.

Il faut signaler qu'en 1882 un lecteur non sociétaire a emprunté tant de livres dans l'année qu'il a payé plus cher en location de livres que le montant de la cotisation. Nous n'avons pas de renseignements précis sur ce lecteur et nous ne connaissons donc pas sa profession ni sa catégorie sociale; nous pouvons cependant nous poser des questions sur ce phénomène: est-ce par négligence qu'il ne s'est pas abonné? Ou bien ne savait-il pas au début de l'année qu'il emprunterait tant de livres? Ou encore peut-être ses moyens financiers lui

permettaient-ils de payer une somme modique (5 ou 10 centimes) chaque semaine mais ne lui permettaient pas de faire une avance de fonds de 5 francs au début de l'année ou de 2,5 francs deux fois par an puisque la cotisation était payable en deux fois.

Le nombre total des lecteurs de la bibliothèque n'est donc pas considérable:

- en 1882 : 240 (-38)=202
- en 1892 : 174
- en 1901 : 134
- en 1912 : 52
- en 1922 : 63

Certes la population du village du Bois d' Oingt a légèrement baissé entre 1882 et 1912 et plus considérablement évidemment entre 1912 et 1922, mais cette baisse ne suffit pas à expliquer la chute du nombre des habitants fréquentant la bibliothèque. (3.10)

Les recensements successifs ont lieu tous les dix ans et donnent les chiffres suivants:

- 1881 : 1404 habitants
- 1891 : 1344
- 1901 : 1354
- 1911 : 1304
- 1921 : 1088

Rien dans l'état actuel de notre documentation ne nous permet d'expliquer cette désaffection de plus en plus grande des habitants pour leur bibliothèque. Les lecteurs ne représentent qu'un pourcentage très faible de la population, environ:

- 16 % en 1882
- 13 % en 1892
- 10 % en 1901
- 4 % en 1912
- 6 % en 1922

encore faut-il ajouter pour être précis que comme nous allons le voir plus loin, un certain nombre d'emprunteurs n'habitent pas le Bois d'Oingt mais d'autres villages du

canton, ce qui réduit encore les pourcentages.

2) Origine géographique des lecteurs.

Notre étude ne concerne que les sociétaires de 1882. Deux seuls sont connus avec suffisamment de précision pour justifier et permettre un tel travail. Pour eux seuls a été établie sur le registre de prêt une liste spéciale. D'autre part nous possédons une liste de sociétaires qui devait sans doute être affichée dans la bibliothèque; cette liste n'est pas datée mais la plupart des noms des sociétaires qui y sont mentionnés ainsi que leur numéro de livret correspondent à ceux que nous avons trouvés sur le registre de prêt. Cette liste nous a été d'une grande utilité puisqu'elle indique l'origine géographique de chacun des sociétaires. Nous aurions souhaité posséder la même chose pour les années suivantes, mais ce n'est malheureusement pas le cas.

Pour les sociétaires des autres années ainsi que pour les lecteurs non sociétaires, nos renseignements sont minimes: en effet, quand le lecteur emprunte un livre, le bibliothécaire se contente d'indiquer son numéro de livret et son nom, sans préciser son prénom ni son village d'origine, renseignements qui ne lui sont d'aucun intérêt et qu'il possède certainement par ailleurs.

Une étude complémentaire pourra sans doute être entreprise ultérieurement quand nous serons en possession des répertoires des abonnés, qui sommeillent selon toute probabilité avec les livres dans les caisses à la mairie du Bois d'Or.

De cette étude il ressort que sur les 132 sociétaires, 69, c'est-à-dire environ la moitié, n'habitent pas le Bois d'Or.

Le sociétaire le plus éloigné est un habitant de San Francisco qu'on ne s'attendrait pas à trouver là. Sans doute s'agit-il d'un émigré originaire du Bois d'Or.

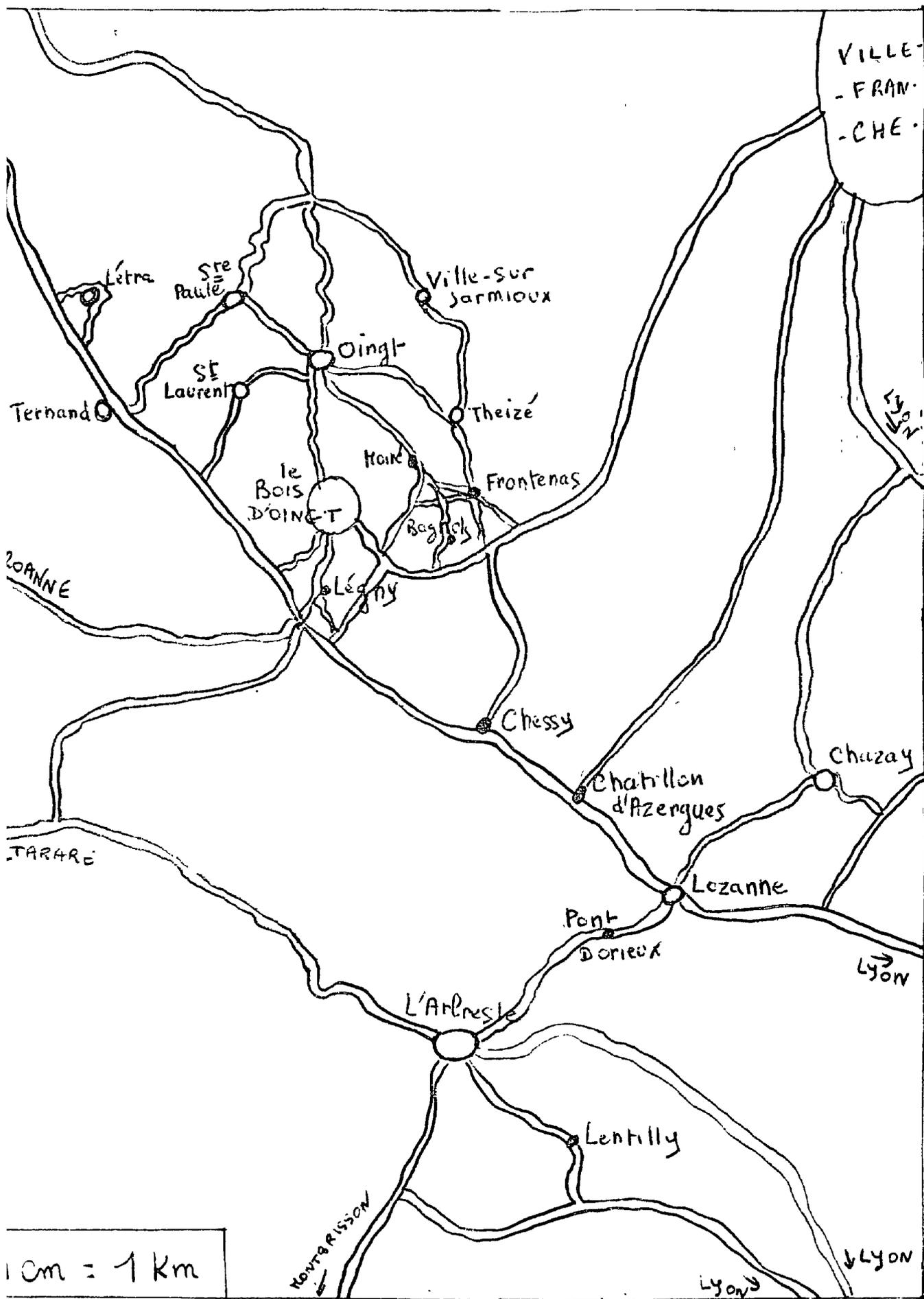
qui veut continuer à aider la bibliothèque de son village ou garder ainsi une attache avec lui.

Un autre sociétaire vient de Vichy. Six autres habitent des villages situés en dehors du canton du Bois d'Cingt mais dans un rayon d'une trentaine de kilomètres: L'Arbresle, Lentilly, Pont-Dorieux, Chazay.

Enfin les soixante derniers sont des habitants des villages du canton: Theizé a 13 sociétaires, Légny 8, Bagnols 7, Frontenas 6, Saint-Laurent 4 ...

La carte de la page qui suit permettra de mieux situer ces différents lieux par rapport au Bois d' Cingt.

Il faut signaler que le Bois d'Cingt ne possédait pas de gare, pas plus à cette époque que de nos jours. Les habitants des communes voisines devaient donc venir à la bibliothèque par leurs propres moyens. Ils y venaient donc le dimanche où ils étaient libres, et le mardi ils prenaient des livres en venant au chef-lieu de canton pour le marché. Il est à noter que malgré ces problèmes de transport ils profitaient sans doute plus de la bibliothèque que les habitants du Bois d'Cingt.



3) Profil des lecteurs.

Ici encore notre étude ne porte que sur les sociétaires de 1882, pour les raisons indiquées plus haut. Elle a été menée à partir du registre de "Dénombrement de la population du canton du Lois d'Origny", conservé aux Archives départementales du Rhône.

109 personnes sur les 132 sociétaires ont pu être identifiées avec certitude.

a) Sexe.

Seules trois femmes se trouvent parmi ces 109 sociétaires. On peut penser que d'autres femmes fréquentaient la bibliothèque, mais sans être sociétaires.

b) Age.

Il s'échelonne entre 15 et 73 ans. Les sociétaires les plus nombreux ont entre 24 et 52 ans. Ce sont donc des gens actifs.

Les enfants des écoles ne fréquentent pas la bibliothèque, comme nous l'avons vu plus haut. De toute façon nous ne pourrions les trouver parmi les sociétaires puisque l'âge minimum est de 15 ans.

c) Catégorie socio-professionnelle.

Toujours sur les 109 sociétaires identifiés, nous avons trouvé:

rentiers	10	} = 14 "	
propriétaires	5		
receveur des contributions indirectes.	I	} = 5,5 %	
percepteur	I		
pharmacien	I		
médecin	I		
huissier	I		
juge de paix	I		

instituteurs	3	} = 43 %
commerçants	13	
artisans	30	
cultivateurs	37	= 34 %
gardes-champêtres	2	
étudiant en droit	1	
clerc de notaire	1	
apprenti	1	

Parmi les 13 commerçants se trouvent 6 cafetiers.

Les cultivateurs, les artisans et les commerçants représentent donc la plus grande partie des sociétaires. Les cultivateurs sont surtout originaires des villages extérieurs au Bois d'Oingt.

Cette situation ne fait d'ailleurs que refléter la répartition socio-professionnelle de la population du Bois d'Oingt.

Répetons encore une fois que cette étude ne porte que sur les sociétaires de 1882 et qu'elle demanderait à être complétée par une étude sur les sociétaires des autres années et sur les lecteurs non sociétaires. Cependant c'est la seule possible à l'heure actuelle. Nous avons tenté d'identifier certains lecteurs par leur seul nom mais nous avons dû bien vite abandonner ce travail: beaucoup d'habitants de ces villages portent le même nom.

Chapitre 2 : Les lectures.

Ici encore nous avons travaillé sur les années 1882, 1892, 1901, 1912, 1922.

1) Quantité.

Nous avons calculé le nombre de prêts effectués par la bibliothèque pour chacune de ces années. Nous avons également compté le nombre d'emprunteurs qui s'y sont présentés. Nous avons obtenu les chiffres suivants:

1882	:	3778	prêts	pour	2358	emprunteurs
1892	:	1287	"	"	489	"
1901	:	2815	"	"	1136	"
1912	:	722	"	"	336	"
1922	:	1080	"	"	307	"

La baisse constante du nombre des lecteurs ne s'est donc pas répercutée sur le nombre des prêts ni sur le nombre d'emprunteurs dans l'année. Mais si un lecteur fréquentait la bibliothèque au rythme moyen de 11,67 fois dans l'année en 1882 et prenait 1,6 livres à chacun de ses passages, il la fréquente au rythme de 4,87 fois par an en 1922 et prend 3,5 livres. Notons au passage que nous sommes assez loin ici du règlement initial qui n'autorisait que l'emprunt d'un seul livre à la fois.

Le nombre des lecteurs a diminué mais ils prennent plus de livres à chacune de leurs visites à la bibliothèque.

Devant ce profil assez curieux de la fréquentation de la bibliothèque, on est amené à se poser une question : pourquoi ces baisses d'activité en 1892 et en 1912, et ces reprises en 1901 et en 1922?

Une hypothèse peut être avancée, qui sera sans doute confirmée lorsque nous connaîtrons l'évolution du fonds. Au moment où la bibliothèque commence ses activités,

les lecteurs affluent; en 1892 les habitués ont déjà lu un grand nombre des ouvrages proposés et, se trouvant plus suffisamment de choix, ils en viennent à délaisser la bibliothèque. Il semble qu'un gros effort de renouvellement des collections ait été fait entre 1892 et 1901. (Ce fait est confirmé par la notice d'introduction au catalogue de 1898 qui précise qu'à son ouverture la bibliothèque comptait seulement 321 volumes et qu'en 1898 elle en possède 3500. Nous verrons plus loin qu'il est également confirmé par le fait que le nombre de titres de romans prêtés augmente considérablement entre ces deux dates.) Le phénomène de désintérêt réapparaît en 1912, sans doute pour les mêmes raisons que précédemment. Enfin le goût de la lecture retrouvé en 1922 ne s'explique vraisemblablement pas par de nouvelles acquisitions car les ressources de la société ne devaient pas être très importantes après ces années de guerre; mais la bibliothèque ayant été fermée pendant huit ans, la population retrouve plaisir à la fréquenter. Il serait intéressant de savoir si ce sont les mêmes catégories socio-professionnelles que précédemment.

La bibliothèque est ouverte le dimanche et le mardi; en 1882 c'est le dimanche en général que les lecteurs empruntent le plus; par la suite les emprunts se partagent également entre les deux jours. Ces emprunts sont évidemment plus nombreux l'hiver que l'été. Nous avons vu que les sociétaires de 1882 étaient pour ~~un~~ ¹/₃ des agriculteurs: ils ont donc plus de travail l'été que l'hiver. Pour les autres, ils trouvent plus de distractions extérieures au mois d'août qu'au mois de janvier.

Peu de lecteurs lisent sur place. Beaucoup sont négligents et omettent de rendre leurs livres en temps voulu, même des sociétaires qui ont pourtant droit à un prêt d'un mois. Les amendes ne semblent pas un moyen de dissuasion très efficace.

2) Genres.

Avant d'entreprendre l'étude des lectures par genres, il nous a semblé opportun de faire une étude sommaire du fonds de la bibliothèque d'après le catalogue de 1898. Il n'est évidemment pas question d'étudier ici les collections de façon détaillée, nous avons expliqué pourquoi dans l'introduction, mais de voir quels genres de livres elle offrait. En effet cela est déterminant pour comprendre pourquoi les emprunteurs prenaient de préférence telle ou telle catégorie d'ouvrages. Nous avons procédé en suivant l'ordre du catalogue.

Répertoires, encyclopédies, dictionnaires	118
Théologie	1
Philosophie	75
Education, enseignement, pédagogie	23
Jurisprudence	120
Sciences économiques	60
Cosmographie	12
Astronomie	8
Ethnographie	1
Géographie	43
Voyages	138
Histoire	349
Archéologie	12
Mémoires, biographies	159
Grammaire	8
Littérature	143
Romans, récits, contes	1471
Théâtre	50
Poésie	66
Physique	22
Chimie	5
Hygiène, médecine	41
Mathématiques	10
Histoire naturelle	91
Arts et métiers, commerce industrie	78
Agriculture	137

Nous constatons immédiatement que les romans occupent la plus grande place avec 45,5 % du fonds. N'oublions pas que la bibliothèque a été créée pour "procureur à ses adhérents des livres pouvant servir à leur délassement."

La bibliothèque possède également beaucoup de livres d'histoire de tendances politiques diverses. Puis viennent les mémoires et les récits de voyage. L'agriculture a une place importante dans ce canton agricole.

Pour ne pas morceler notre étude, nous n'avons pas reproduit toutes les catégories du catalogue pour chaque année, mais nous les avons regroupées par grandes catégories:

Romans
Littérature, théâtre, poésie
Mémoires, biographies
Documentaires (que nous avons subdivisé en quatre sous-classes:
Philosophie
Histoire
Géographie, voyages
Sciences, arts et métiers

En 1882 nous avons relevé, pour 3778 prêts:

Romans	3162	=84 %
Littérature...	109	=3 %
Mémoires	142	=3,8 %
Documentaires	365	=9,7 %
dont philosophie	40	
histoire	178	
géographie, voyages	76	
sciences...	71	

Nous avons poussé plus loin l'analyse pour essayer de voir quels étaient, dans ces grandes catégories, les ouvrages qui plaisaient le plus.

Pour les romans, les prêts portent sur 394 titres, mais ils se répartissent très inégalement selon les oeuvres. C'est "Page d'amour" de Zola qui emporte les suffrages avec 22 prêts dans l'année. Il est suivi du "Pays latin" de Henri Murger, de "Elle et lui" de George Sand, de "La Femme au collier de velours" d'Alexandre Dumas, et de "Paul et Virginie" de Bernardin de Saint-Pierre. Les cinq auteurs les plus appréciés sont Alexandre Dumas, Eugène Sue, Erckmann-Chatrion, Jules Verne et George Sand. Le goût du public pour Erckmann-Chatrion s'explique par le caractère particulier de leurs ouvrages à une époque où les idées de revanche étaient encore dans l'air. Pour les autres, il est normal que ce soient leurs livres qui sortent le plus souvent puisque ce sont leurs romans que la bibliothèque possède le plus. La question est de savoir si les lecteurs lisent surtout ces livres parce que la bibliothèque en possède beaucoup ou si le bibliothécaire les achète parce qu'il sait qu'ils plaisent à ses lecteurs.

Dix-sept romans ont été empruntés plus de 15 fois dans l'année, dont les quatre volumes des "Mystères de Paris".

En littérature les lecteurs aiment particulièrement Voltaire, qui compte à lui seul 19 prêts sur les 37 de cette catégorie. Le théâtre de Hugo a été emprunté 33 fois sur les 48 prêts de cette série: il s'agit en fait de onze personnes qui ont lu les trois volumes de "Marion Delorme". C'est également Hugo qui domine la catégorie poésie.

Les mémoires et biographies sont très appréciées du public, en particulier l'histoire de Cartouche.

Dans les documentaires les lecteurs préfèrent les livres d'histoire: histoire de France, de la Révolution de 1789, de la guerre de 1870. Malheureusement il nous est impossible de savoir de quelle tendance politique sont les livres d'histoire les plus lus puisque l'employé ne note jamais sur le registre de prêt le nom de l'auteur.

Viennent ensuite les récits de voyages. Ce goût se confirmera jusqu'en 1922.

La série philosophique obtient 40 prêts: ce sont essentiellement: "La Femme" et "Le Prêtre, la femme et la famille" de Michelet, "La morale des Jésuites" de Paul Bert, et les "Paroles d'un croyant" de Lamennais. La bibliothèque possède également des oeuvres de Proudhon mais elles ne semblent pas avoir la faveur du public.

La place dominante dans les sciences est occupée par l'anthropologie: les lecteurs s'intéressent aux origines de l'homme et aux races humaines. Nous avons noté quelques prêts en physiologie, mais il s'agit de "Émile" de Rousseau qui a été classé dans cette catégorie!

En 1892, sur 1287 prêts, nous avons relevé:

Romans	939	= 72 %
Littérature...	80	= 6,3 %
Mémoires	23	= 1,8 %
Documentaires	245	= 19 %
dont philosophie	15	
histoire	97	
géographie...	65	
sciences...	68	

Le roman conserve sa suprématie mais sa place dans les lectures a tout de même diminué. Les 939 prêts portent sur 402 titres, donc légèrement plus que l'année précédente. Le nombre de prêts étant nettement inférieur à celui de 1882 et le nombre de titres plus grand, chaque ouvrage est sorti moins souvent, et aucun "best-seller" ne se détache. Aucun roman n'a dépassé les dix prêts dans l'année. Seules sept oeuvres sont sorties entre 5 et 10 fois: trois romans de Michebourg, un de Théodore Henry, "Sans famille" d'Hector Malot, "Les Misérables" de Victor Hugo et "La Machine à vapeur" de Jules Verne. Les lecteurs

apprécient toujours Alexandre Dumas, Jules Verne, George Sand et Eugène Sue, mais nous voyons apparaître Xavier de Montépin.

En poésie Hugo a fait place à Lamartine et François Coppée .

Les lecteurs lisent toujours des mémoires d'hommes d'état et des souvenirs de guerre.

Cependant le plus intéressant à noter est la place plus grande accordée aux documentaires. L'histoire occupe à elle seule 7,5 % du nombre total des prêts de l'année. L'anthropologie est un peu délaissée au profit de la zoologie et de la géologie. Enfin certains lecteurs empruntent des livres de physique, de chimie et de médecine. Il ne s'agit pas de grands traités mais plutôt de livres de sciences appliquées. Pour la médecine ce sont essentiellement des ouvrages donnant des conseils d'hygiène.

Pourtant le roman va reprendre sa place prépondérante de 1892 en 1901.

Sur 2815 prêts nous trouvons:

Romans	2341	= 83 %
Littérature...	115	= 4 %
Mémoires	71	= 2,5 %
Documentaires	290	= 10,5 %
dont philosophie	27	
histoire	69	
géographie...	110	
sciences...	84	

Les prêts de romans ont porté sur 411 titres, le double de 1892. On peut penser que la bibliothèque s'est considérablement enrichie pendant ces neuf années et que les lecteurs s'en sont trouvés satisfaits, ce qui expliquerait aussi l'augmentation du nombre des prêts.

Huit oeuvres ont été empruntées plus de dix fois: deux de Charles Mérouvel, deux de George ~~Xxxxx~~ Chnet, trois de Pierre Sales et "La Dame aux camélias" d'Alexandre Dumas fils. 82 sont sortis entre cinq et dix fois. Mérouvel est d'ailleurs le romancier le plus apprécié cette année-là, suivi d'Alexandre Dumas, et le succès de Xavier de Montépin se confirme. Les lecteurs aiment toujours aussi George Sand et Jules Verne, tandis qu'ils délaissent Eugène Sue: ils avaient sans doute lu toutes ses oeuvres disponibles à la bibliothèque.

Dans le domaine de la littérature, le plus apprécié est Rousseau, mais c'est surtout sa correspondance que les lecteurs empruntent. Pour le théâtre Edmond Rostand fait son apparition avec "Cyrano de Bergerac", mais aucun auteur ne se détache, pas plus d'ailleurs qu'en poésie où François Coppée et Lamartine gardent la faveur du public.

L'histoire et les récits de voyages dominent toujours dans les documentaires, mais nous constatons une plus grande variété de disciplines représentées: l'archéologie apparaît, mais il ne s'agit pas de rapports de fouilles lointaines (la bibliothèque n'en possède pas): c'est l'histoire du château de Châtillon-d'Azergues, situé à quelques kilomètres du bois d'Oingt, on comprend mieux dans ce cas que six lecteurs l'aient emprunté dans l'année.

Pour la première fois sont empruntés des livres sur l'agriculture, en particulier des rapports d'expositions agricoles et des traités sur la culture des arbres fruitiers, mais cela ne représente encore qu'un pourcentage infime du nombre total des prêts. Il est assez curieux de constater que dans ce canton agricole, dans cette bibliothèque dont un tiers des lecteurs étaient des agriculteurs, aucun livre d'agriculture n'était sorti avant 1901, du moins sur les années étudiées. La bibliothèque en possédait pourtant un nombre assez important. Nous remarquons aussi que dans cette deuxième moitié du 19^e siècle où les vignes sont attaquées par le Phylloxéra, aucun lecteur n'emprunte d'ouvrage le concernant. Le bibliothécaire en a pourtant mis à leur disposition.

Géologie, zoologie, botanique et médecine continuent à intéresser le public, et un lecteur a même emprunté un ouvrage sur "l'Hygiène du chanteur". Enfin douze livres de la série Sciences économiques sont sortis, mais on ne peut guère en tirer de conclusions sur les goûts du ~~public~~ public car ^{c'est} le même lecteur qui les a pratiquement tous pris. Il serait intéressant de connaître la profession de cet homme, mais nous ne savons que son nom. Précisons qu'il s'agit de livres de Maurice Block sur "Le Commerce", "la Commune", "l'Impôt", "le Budget", "le Département".

En 1912 nous avons constaté à nouveau une baisse considérable du nombre des prêts: il est le quart de celui de 1901. Nous avons tenté plus haut d'expliquer ce phénomène.

Sur 722 prêts nous avons compté:

Romans	564	= 78 %
Littérature...	28	= 4 %
Mémoires	13	= 1,8 %
Documentaires	117	= 16 %
dont philosophie	8	
histoire	23	
géographie...	28	
sciences...	58	

Comme en 1892 nous constatons une baisse du pourcentage des romans au profit des documentaires: on peut supposer que, le fonds ne se renouvelant pas suffisamment, les habitués avaient lu la plupart des romans que possédait la bibliothèque et se tournaient vers les documentaires pour tenter de varier un peu leurs lectures. On pourrait avancer une deuxième hypothèse: les lecteurs se font moins nombreux, les prêts sont plus rares: ce sont peut-être surtout les lecteurs de romans qui ont délaissé la bibliothèque qui ne leur offrait plus une collection suffisante, mais les lecteurs de documentaires sont restés fidèles.

Les prêts de romans portent sur 356 titres. Aucun n'a dépassé les 2 ou 3 prêts dans l'année. Nous retrouvons les "favoris" de 1882: Dumas, Sue, Verne, Brckmann-Ghetrian. (Il semble que lecteurs reprennent goût à cet auteur à l'approche de la guerre). Ponson du Terrail apparaît aux côtés de Xavier de Montépin.

Aucun auteur ne se détache en littérature, théâtre, poésie: les livres ne sortent guère plus d'une fois dans l'année, et l'on pourrait faire la même constatation dans presque tous les domaines. Douze ouvrages de jurisprudence ont été empruntés, mais ici encore il serait vain de tirer des conclusions car un même emprunteur a sorti dix volumes sur les 53 de la "Jurisprudence de la Cour de Cassation". Ici encore nous ignorons la profession de ce lecteur.

La guerre va interrompre la vie de la bibliothèque, mais nous constatons qu'à sa réouverture les tendances n'ont guère changé. En effet, en 1922, sur les 1080 prêts nous trouvons:

Romans	912	= 84,5 %
Littérature...	42	= 4 %
Mémoires	17	= 1,5 %
Documentaires	109	= 10 %
dont philosophie	11	
histoire	28	
géographie...	46	
sciences...	24	

372 œuvres romanesques ont été empruntées. Douze sont sortis entre 5 et 10 fois dans l'année: ce sont essentiellement des livres d'Alexandre Dumas et de Jules Verne. Certains romans semblent redécouverts par le public puisqu'ils n'avaient pas été empruntés depuis 1882. La bibliothèque a peut-être de nouveaux lecteurs qui ne les ont pas encore lus. Dumas et Jules Verne sont cette année-là les "best-sellers", suivis de très loin par George Sand.

De même c'est à nouveau Voltaire qui "sort" le plus en littérature:huit prêts sur seize.Pour le théâtre le favori est Ibsen,mais nous voyons apparaître très timidement Victorien Sardou.Le public apprécie toujours les livres historiques et les récits de voyages.Dans le domaine des sciences aucune discipline ne se détache.

Nous voyons donc que les lecteurs de la bibliothèque populaire du Bois d'Orléans n'ont guère changé entre 1882 et 1922.C'est toujours le roman qui domine avec une proportion variant entre 75 et 85 % des ouvrages empruntés. Certes c'est ce genre d'ouvrages que la bibliothèque possède surtout,mais pas dans une telle proportion.Les auteurs les plus lus sont presque toujours les mêmes:Dumas,Sue...Les romans plus littéraires n'ont guère la faveur du public, et même si la bibliothèque possède des oeuvres de Zola et de Balzac,il semble que les lecteurs les boudent,préférant des romans plus "populaires".

Nous avons pu constater également en faisant cette étude que les lecteurs sont souvent fidèles à un auteur et qu'ils lisent la plupart de ses romans,en empruntant parfois jusqu'à trois ou quatre le même jour:goût réel pour l'écrivain ou paresse d'aller chercher plus loin?Peu abandonnent en cours de lecture une oeuvre en plusieurs volumes,surtout dans les premiers temps.Par la suite cela se fera plus couramment et nous avons trouvé certaines oeuvres dont le premier tome était sorti trois ou quatre fois dans l'année sans que les suivants n'apparaissent sur le registre de prêt.Cette pratique est à nouveau abandonnée en 1922 et les lecteurs retrouvent leur constance.

Le pourcentage des documentaires empruntés oscille entre 10 et 15 % des prêts.Les années les plus importantes sont celles où le nombre des prêts est le moins important:nous avons tenté de donner une explication logique à ce phénomène.Dans ce domaine nous avons pu voir le goût constant du public pour les oeuvres historiques et les récits de voyages.Les sciences exactes et les sciences

juridiques sont assez peu représentées, beaucoup moins que les sciences naturelles.

Enfin une anomalie nous est apparue: les lecteurs n'empruntent pratiquement pas de livres sur l'agriculture bien que la bibliothèque en possède un certain nombre, ce qui tendrait à prouver qu'il ne suffit pas d'offrir des livres au public pour qu'il en profite: le bibliothécaire avait sans doute cru intéresser les lecteurs en leur procurant des ouvrages sur la viticulture dans ce pays de vignobles; ce n'était pas ce dont ils avaient besoin.

C O N C L U S I O N

La bibliothèque populaire du Bois d'Oingt que nous avons étudiée dans ces pages a donc eu une existence d'environ cinquante ans. Cependant sa période de grande activité se situe surtout jusqu'en 1891. Les documents que nous possédons sur cette époque nous montrent qu'elle avait des moyens financiers assez importants puisqu'elle pouvait même se permettre de payer ses employés.

L'étude sociologique nous a permis de constater que son impact sur la population tant du village du Bois d'Oingt que des villages voisins n'a cessé de diminuer au cours des années. Cependant cette bibliothèque avait au moins le mérite d'exister et d'offrir à ses lecteurs des ouvrages assez variés et nombreux, même si les habitants n'ont pas su en profiter.

Notre travail, incomplet en raison des lacunes existant dans la documentation, pourra être utilement complété par une étude des collections quand les livres seront mis en valeur dans un local approprié. Sans doute d'autres documents seront-ils également découverts par la suite, qui permettront de répondre à certaines questions que nous avons dû laisser en suspens.

N O T E S

- 1) HASENFORDER (Jean) . - Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle (1850-1914). - Paris : Cercle de la librairie, 1967 . - P.33-35.

- 2) GOMTE (Henri). - Les Bibliothèques publiques en France. - Lyon : Presses de l'E.N.S.B., 1977. - P.59-69.

- 3) CARBONNIER (Marianne) . - La Bibliothèque populaire protestante de Lyon . - Villeurbanne : E.N.S.B., 1970. - P.15-20.

- 4) AUDE (Claire), ~~Schaeff~~ SCHAEFFER (Marie-Danielle), TEROUANNE (Bénédictine). - Les Bibliothèques populaires en France à travers la Société Franklin. (1868-1879). - Villeurbanne: E.N.S.B., 1977. - P.5-20.

- 5) RICHTER (Noé) . - Les Bibliothèques populaires. - Paris: Cercle de la librairie, 1978. - P. 18-24.

- 6) Une recherche plus approfondie aux Archives départementales du Rhône aurait peut-être permis de retrouver un arrêté préfectoral autorisant la création de cette société.

- 7) AUDE (Claire), SCHAEFFER (Marie-Danielle), TEROUANNE (Bénédictine) . - Op. cit. P.27-34
 RICHTER (Noé). - Op. cit. P.26-28.

- 8) A partir de 1901 la plupart des livres sont loués 10 centimes, et en 1922, 15 centimes.

- 9) Le bibliothécaire semble pourtant enthousiaste: il note le nombre des nouveaux inscrits dans chacun de ses rapports mensuels, mais il ne signale pas le nombre de lecteurs qui quittent la bibliothèque.

IC) Une étude portant sur toutes les années de fonctionnement de la bibliothèque permettrait de voir si cette descente est régulière ou s'il y a des périodes de reprise entre deux.

B I B L I O G R A P H I E

I) Sources

a) Sources manuscrites.

Archives de la bibliothèque populaire du Bois d'Oingt:
 Registres de prêt: 1861-1927
 Classeur de factures de la bibliothèque: 1879-1891.
 Procès-verbaux des assemblées générales de la
 bibliothèque: 1879-1891.
 Règlement de la bibliothèque.
 Liste des sociétaires: non datée.

Archives départementales du Rhône:

Dénombrement de population: Bois d'Oingt, 1861.

b) Sources imprimées.

Catalogue général de la bibliothèque: 1898.
 Annuaire départemental du Rhône: 1876.

2) Bibliographie.

CARCONNIER (Marianne). - La Bibliothèque populaire protestante de Iyen au XIX^e siècle. - Willcourbanne: E.M.S.E., 1976.

COUET (Henri). - Les Bibliothèques publiques en France. - Lyon: Presses de l'E.M.S.E., 1977.

HASSENFORDER (Jean). - Développement comparé des Bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle (1850-1914). - Paris: Cercle de la librairie, 1967.

PELLISSON (Maurice). - Les Bibliothèques populaires à l'étranger et en France. - Paris: Imprimerie nationale, 1906.

RICHTER (Noé). - Les Bibliothèques populaires. - Paris: Cercle de la librairie, 1978.

